

Laurent Baridon, Frédérique Desbuissons et Dominic Hardy (dir.)

## L'Image railleuse La satire visuelle du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours

Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

---

# Joseph Légaré et la satire graphique à Québec vers 1850

Une lecture comparée de la *Ménagerie annexionniste* et du *Journal de Québec*

Suzanne Simoneau

---

DOI : 10.4000/books.inha.8371

Éditeur : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art

Lieu d'édition : Paris

Année d'édition : 2019

Date de mise en ligne : 6 juin 2019

Collection : Voies de la recherche

EAN électronique : 9782917902707



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

SIMONEAU, Suzanne. *Joseph Légaré et la satire graphique à Québec vers 1850 : Une lecture comparée de la Ménagerie annexionniste et du Journal de Québec* In : *L'Image railleuse : La satire visuelle du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours* [en ligne]. Paris : Publications de l'Institut national d'histoire de l'art, 2019 (généré le 01 septembre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/inha/8371>>. ISBN : 9782917902707. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.inha.8371>.

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 septembre 2023.

---

# Joseph Légaré et la satire graphique à Québec vers 1850

Une lecture comparée de la *Ménagerie annexioniste* et du *Journal de Québec*

Suzanne Simoneau

---

- 1 Il existe peu d'exemples de satires visuelles produites au Bas-Canada dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle qui nous soient parvenus. En 1987, le musée national des Beaux-Arts du Québec<sup>1</sup> fit l'acquisition d'une gravure sur bois datée d'environ 1850 et intitulée *Ménagerie annexioniste* (fig. 1). Différents auteurs l'attribuent à William Augustus Leggo, Jr. (1830-1915), graveur, lithographe et éditeur, qui illustra le *Journal de Québec*<sup>2</sup>. Il s'agit d'un des rares exemples de caricature politique avec phylactères produits au Canada-Est<sup>3</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

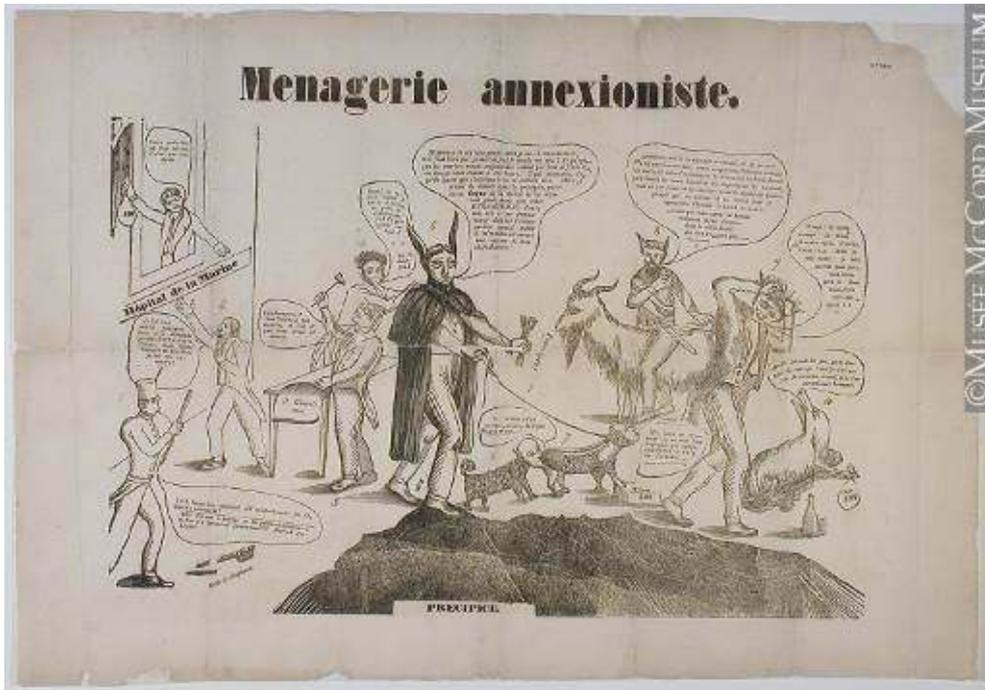


Fig. 1 : William Augustus Leggo [attrib.], *Ménagerie annexioniste*, vers 1850, encre sur papier, gravure sur bois, 43 × 60,4 cm, don du D<sup>r</sup> W. D. Lighthall, Québec, musée McCord, inv. M5960.

© Musée McCord, collections.musee-mccord.qc.ca/fr/collection/artefacts/M5960.

- 2 Le sujet de cette gravure se réfère à la campagne électorale qui eut lieu dans la cité et le district de Québec en janvier 1850. Deux partis s’y affrontèrent : d’un côté, les annexionnistes, partisans de la fusion du Québec avec les États-Unis, dont le candidat était Joseph Légaré (1795-1855), peintre, collectionneur et citoyen très engagé dans sa communauté<sup>4</sup>. De l’autre, les réformistes, qui présentaient le député sortant, Jean Chabot (1806-1860), avocat et juge. Tout au long de cette campagne, les annexionnistes furent en butte aux attaques virulentes de Joseph-Édouard Cauchon (1816-1885), député réformiste de Montmorency, éminence grise de ce parti dans la région de Québec et, à ce titre, responsable du patronage. Surtout, cet homme était le rédacteur en chef du *Journal de Québec*, qu’il avait cofondé en 1842 avec son beau-frère Augustin Côté (1818-1904). Ce journal appuyait inconditionnellement les politiques réformistes. Ceux qui osaient soutenir l’annexion aux États-Unis y étaient féroce­ment attaqués, Cauchon se faisant un devoir de les détruire aux yeux de l’opinion publique. De leur côté, les annexionnistes étaient appuyés par les journaux *L’Avenir* et *Le Moniteur canadien*<sup>5</sup>.
- 3 Principal personnage attaqué dans la *Ménagerie annexioniste*, le peintre autodidacte Joseph Légaré fut actif entre 1820 et 1855, une période que l’historien de l’art Mario Béland qualifie d’époque « se caractérisant par l’affirmation et par l’épanouissement de la peinture qui connaît alors une sorte de maturité ou d’apogée<sup>6</sup> ». Légaré commença sa carrière en restaurant et en peignant des copies de tableaux religieux faisant partie du fonds Desjardins<sup>7</sup>. Puis sa production se diversifia rapidement : outre des sujets religieux, il peignit des paysages, des scènes d’histoire et de genre, des natures mortes, des allégories et des événements contemporains. Pour compenser son manque d’éducation artistique, il acheta et collectionna très tôt tableaux et gravures qui lui servirent de réservoirs de motifs pour la composition de ses œuvres<sup>8</sup>. Cette superposition de sources picturales diverses crée une ambiguïté de sens au sein de ses œuvres qui se montrent ainsi quelquefois assez sarcastiques à l’égard du système

politique en place<sup>9</sup>. Légaré fut également un citoyen politiquement et socialement très engagé. Partisan inconditionnel de Louis-Joseph Papineau (1786-1871), le chef du Parti patriote, il l'appuya dans ses projets politiques. L'artiste ouvrit également trois galeries successives pour donner accès à l'art au plus grand nombre possible de ses concitoyens. Après son décès, sa veuve poursuivit l'entreprise de son époux et laissa accessible la galerie de peintures que l'artiste avait ouverte à même son domicile. En 1874, cette collection fut achetée par le Séminaire de Québec et devint le noyau d'une première pinacothèque. Aujourd'hui, les œuvres de Joseph Légaré se retrouvent dans les grandes collections muséales du Canada, dont le musée des Beaux-Arts de Montréal, le musée national des Beaux-Arts du Québec (Québec), le musée des Beaux-Arts du Canada (Ottawa) et l'Art Gallery of Ontario.

## Le reflet d'une situation de crise au Bas-Canada

- 4 Au Bas-Canada, la période entre 1830 et 1850 est marquée par des crises successives<sup>10</sup>. Le Parti patriote, dirigé par Papineau, essaie d'abord d'obtenir plus de responsabilités à la Chambre d'assemblée pour les députés élus face au Parti bureaucrate, allié au gouverneur britannique. En 1834, les patriotes envoient à Londres les 92 Résolutions, un résumé de leurs principales revendications. Ils reçoivent en réponse, en février 1837, les 10 Résolutions Russell, qui les rejettent catégoriquement. La situation s'envenime et atteint alors un point de non-retour, donnant lieu aux Rébellions de 1837 et 1838, qui échouent face à une répression impitoyable. Le Parlement de Londres suspend alors la Constitution de 1791 et envoie Lord Durham évaluer la situation dans le Haut et le Bas-Canada. En février 1839, Durham dépose devant les Communes, à Londres, un rapport jugeant très durement les Bas-Canadiens, qu'il qualifie de « peuple sans histoire et sans littérature<sup>11</sup> ». Suite à ce rapport, le gouvernement de Londres sanctionne l'Acte d'Union du Bas et du Haut-Canada en 1841. Les principaux chefs politiques étant exilés ou emprisonnés, Louis-Hippolyte LaFontaine (1807-1864) prend leur relève et s'emploie à amender l'Union en s'alliant avec les réformistes du Haut-Canada, menés par Robert Baldwin (1804-1856). Ensemble, ils obtiennent la double majorité nécessaire pour obtenir le gouvernement responsable et corriger les effets les plus détestables de l'Union pour les citoyens du Bas-Canada<sup>12</sup>. Cela ne plaît pas au parti opposé – en avril 1849, une émeute des Torys (conservateurs) cause l'incendie du Parlement à Montréal. De retour d'exil, Papineau réintègre la Chambre afin de demander le rappel de l'Union. Il est débouté par les élus du Parti réformiste. De leur côté, les jeunes libéraux de l'Institut canadien de Montréal réclament l'annexion du Bas-Canada aux États-Unis. L'Église catholique les fustige, les qualifiant dans ses journaux de « socialistes<sup>13</sup> ». Depuis les Rébellions, l'Église a consolidé son pouvoir au sein de la population et des institutions, s'accaparant les domaines de l'éducation et du soin aux malades et aux indigents. Elle se tourne de plus en plus vers l'ultramontanisme et privilégie en politique un nationalisme conservateur.
- 5 Se trouvent donc ici réunis tous les ingrédients d'une situation de crise, où chaque élection est l'objet d'une chaude lutte accompagnée de polémiques. Si la satire prolifère en période de crises, il y a donc lieu de réfléchir sur la société coloniale du Canada, puisqu'une tradition d'écrits satiriques y est solidement implantée, notamment depuis l'avènement du premier imprimé, à la fin des années 1770<sup>14</sup> : *La Gazette littéraire pour la ville et le district de Montréal*, fondée par les turbulents Fleury Mesplet (1734-1794) et

Valentin Jautard (1738-1787). Des polémiques mêlant ironie et prose mordante caractérisent aussi *Quebec Mercury*, *Le Courrier de Québec* ou encore *Le Canadien*<sup>15</sup>. Suite à la polémique entourant les 92 Résolutions, *La Gazette de Québec* et *Le Canadien* se moquent tour à tour des partisans des deux camps dans le cycle des « Comédies du Statu quo ». Enfin, à la veille des Rébellions, l'émigré suisse Napoléon Aubin (1812-1890) publie à Québec un journal entièrement consacré à la satire, l'ironie et le comique : *Le Fantasque*. À ces imprimés s'ajoute la tradition comique qui se déploie à travers les charivaris et autres pratiques carnavalesques populaires. Il ne faut donc pas s'étonner que, durant la campagne électorale de janvier 1850, le *Journal de Québec*<sup>16</sup> ne recule devant aucun sarcasme pour ridiculiser le peintre Joseph Légaré : la *Ménagerie annexioniste* représente la quintessence imagée de ces attaques.

- 6 Dans un premier temps, l'analyse de la *Ménagerie annexioniste* en lien avec ces articles permettra de dégager la porosité des frontières entre l'écrit et l'image satirique. Ensuite, l'examen de la méthode de composition de Légaré, qui bricole ses tableaux à partir de sources hétéroclites, nous permettra de saisir le mécanisme de son recours à l'ironie. Nous terminerons par l'étude d'un exemple de circulation et de réemploi d'images satiriques en provenance de la France. À travers cette analyse, nous verrons comment la satire, aussi bien visuelle que littéraire, témoigne d'un comportement social déjà largement implanté dans la culture du Bas-Canada. Cette attitude se manifeste particulièrement en période de crise et de polémique et se trouve consolidée par l'héritage visuel importé des mères patries.

## La *Ménagerie annexioniste* à la lumière du *Journal de Québec*

### Joseph Légaré en peintre aveugle

- 7 Dans la scène centrale de la *Ménagerie annexioniste*, Joseph Légaré est représenté habillé de son manteau d'artiste et coiffé d'un bonnet d'âne. Les yeux vides, signe de la cécité, il tient de la main gauche ses pinceaux et, de la droite, les laisses de deux petits chiens à tête humaine qui le guident. Cette représentation de Légaré s'inscrit dans une tradition déjà ancienne, si l'on pense à l'œuvre de Pieter Bruegel l'Ancien (1525-1569), *La Parabole de l'aveugle menant des aveugles*<sup>17</sup>. Elle s'appuie sur l'Évangile selon saint Matthieu qui déclare, à propos des pharisiens : « Laissez-les ! Ce sont des aveugles qui guident des aveugles ; si un aveugle guide un aveugle, tous les deux tomberont dans un trou<sup>18</sup>. » Légaré a déjà le pied droit au-dessus du gouffre qui s'ouvre devant lui et sous lequel est inscrit le mot « précipice », réitérant et amplifiant la menace par redondance.
- 8 Le bonnet d'âne, attribut des ignorants ou des bouffons depuis le Moyen Âge, sert à stigmatiser Légaré pour son manque d'instruction et d'apprentissage artistique européen<sup>19</sup>. On pourrait également considérer cette représentation de Légaré comme une parodie de l'archétype des autoportraits de peintre, blouse d'artiste et pinceaux à la main. Dans le phylactère qui surplombe l'artiste, on peut lire :

Messieurs, je n'y vois goutte mais je sui...T... annexioniste, et il faut bien que je marche tout le monde me veut ! Je qu'opine que les ouvriers auront toujours dix chelins par jour si j'suis élu, au lieu de deux comme à c'e heure. C'qui m'console, c'est qu'ils disent que c'télection ici ne m'coûtera rien. Mais je crains de tomber dans le précipice, parce qu'un dogue de la Suisse est un mauvais guide dans une

route ÉTRANGÈRE ! J'suis ben sûr de ne jamais entrer dans les travaux publics, quand même il m'en coûterait encore une centaine de mes chefs-d'œuvre !

- 9 Le principal sujet de moquerie, la mauvaise liaison, le « T » entre les mots « sui » et « annexioniste », avait été rapporté dans le *Journal de Québec* du 19 janvier 1850<sup>20</sup>. Pendant une assemblée réunissant ses partisans, Joseph Légaré aurait terminé son discours par des mots qui lui furent soufflés à l'oreille par Auguste Soulard (1819-1852). C'est là qu'il aurait prononcé cette liaison grammaticale malheureuse, qui fut montée en épingle dans le *Journal de Québec* afin de démontrer son ignorance des règles de base de la langue française, à une époque où l'éloquence était une qualité hautement appréciée dans la société canadienne<sup>21</sup>.
- 10 La mention du « dogue de la Suisse » réfère à l'un de ses partisans politiques, Napoléon Aubin, né à Chêne-Bougeries, près de Genève, et installé au Bas-Canada après un bref séjour aux États-Unis vers 1835. Ce génial touche-à-tout y publia notamment le journal satirique *Le Fantasque* (1837-1848). Tout au long de cette campagne, le *Journal de Québec* publia des commentaires xénophobes au sujet d'Aubin. On peut ainsi lire : « écoute la voix qui vient, menaçante, des montagnes de l'Helvétie, qui s'élève fangeuse de radicalisme et d'impiété des eaux du lac de Genève<sup>22</sup> » ou encore : « Ce trouble et cette agitation sont dus à un individu, étranger au pays, qui se soucie peu ou point du tout de l'avancement du pays, qui n'a aucun intérêt quelconque dans le pays, et qui sème la désunion entre les Canadiens<sup>23</sup> [...] » L'allusion aux travaux publics concerne l'adversaire de Légaré, le député sortant Jean Chabot, qui venait alors d'être nommé Commissaire aux Travaux publics, ce qui justifiait la tenue de l'élection partielle dans le comté de Québec, la loi de l'époque stipulant qu'un membre du Parlement acceptant une telle nomination avait le devoir de se représenter devant son électorat. Les réformistes, qui détenaient alors la majorité à la Chambre du Canada-Uni et venaient d'obtenir la responsabilité ministérielle longtemps réclamée au gouvernement britannique, s'empressèrent de nommer des Canadiens français dans la haute fonction publique, jusqu'alors occupée en majorité par des personnes favorables au parti du gouverneur britannique. De leur côté, les annexionnistes leur reprochaient ces nominations partisans et accusaient les bénéficiaires de ces places d'être « vendus », « à vendre », voire « ventrus »<sup>24</sup>. Quant à Légaré, le *Journal de Québec* ne le jugeait pas compétent pour un tel poste. D'ailleurs, il ne le considérait pas non plus comme un artiste digne de ce nom, comme on peut le lire dans ses colonnes : « Ils s'apercevraient que nous ne sommes plus aux siècles où il suffisait d'ébaucher grossièrement un morceau de bois ou de barbouiller une huile pour les présenter et les faire accepter aux adorateurs des peuples. Ces temps sont passés sans retour<sup>25</sup>. »
- 11 C'est donc dénigrer à la fois le peintre et l'homme politique que de le représenter en aveugle guidé par des chiens. Dans le *Journal de Québec*, on peut ainsi lire : « Il faut donc ou que M. Légaré soit profondément aveugle, ou que, pour le seul plaisir de faire de l'agitation, on le conduise dans un abîme d'humiliation sans lui dire ce qui se passe autour de lui<sup>26</sup>. » D'ailleurs, ses adversaires considéraient Légaré comme un homme sans convictions profondes :
- M. Joseph Légaré est encore le candidat de l'opposition. L'année dernière, il se présentait comme l'homme de M. Papineau ; cette année, il se présente comme l'homme de l'annexion [...] et ils [les annexionnistes] s'en servent, comme de raison, aussi souvent qu'ils en ont besoin pour tous les usages possibles<sup>27</sup> [...]
- 12 Quant à la figure du chien, c'est un animal que le rédacteur du *Journal de Québec* utilise à d'autres reprises pour qualifier ses opposants : « En général, ce prétendu socialiste n'est

rien du tout, qu'un fainéant et un ambitieux. Il aboie comme le chien, parce qu'il n'a rien dans la gueule. Jetez-lui un morceau de pain et il se taira<sup>28</sup>. »

- 13 L'un des chiens à tête humaine, une patte appuyée sur une brique de 500 livres, déclare dans une bulle : « Mes idées se troublent ! Je ne sens que trop qu'il y a sympathie entre la tête et l'estomac. » Ces paroles nous permettent de reconnaître Napoléon Aubin, qui avait utilisé les mêmes mots dans un discours, rapporté dans le *Journal de Québec* :

[...] il y a une vérité que personne n'a jamais essayé de contester ; c'est qu'il y a sympathie parfaite entre la tête et l'estomac, et que quand l'estomac est vide et faible, le cerveau est vide et faible aussi. Or ces messieurs qui nous combattent ont l'estomac vide, voilà pourquoi ils raisonnent si mal. Quelque mal intentionné présent se dit : « Ah ! C'est donc pour cela que vous raisonnez si mal<sup>29</sup>. »

- 14 Le chien qui le suit lui renifle les fesses et s'exclame : « Oh ! msieu, qu'ça sent bon, msieu, la république msieu ! » Il s'agirait, selon les rédacteurs du *Journal de Québec*, de Paul Fréchette (dates inconnues), lié selon eux à Aubin car, tout comme ce dernier, il avait longtemps vécu à l'étranger :

Ceux qui paraissent être les chefs les plus éminents et les plus influents du parti, ceux enfin qui dirigent dans Québec le mouvement de l'opposition et de l'annexion tout ensemble, sont MM. N. Aubin, Paul Fréchette et Thomas Lee. Les deux premiers ont vécu assez longtemps aux États-Unis, et sont venus ou revenus chercher l'existence parmi nous. Voilà pourquoi, sans doute, ils prêchent l'annexion<sup>30</sup> !

- 15 Derrière le peintre, un personnage a la main droite appuyée sur son dos, comme s'il voulait le pousser dans le précipice. Il déclare : « Quand on est dans l'abîme, le mieux à faire en guise de consolation, c'est d'y précipiter autrui ! *Go it damn you!* » Il fut beaucoup reproché aux partisans de l'annexion de s'être alliés à des Torys, opposants des Canadiens français au moment des Rébellions et de l'Union. Les Torys furent également impliqués dans l'incendie du Parlement du Canada-Uni à Montréal, le 25 avril 1849, alors qu'ils manifestaient contre le *bill* d'indemnisation des victimes des rébellions de 1837-1838<sup>31</sup>. Deux anglophones participaient à la campagne annexionniste de Légaré : l'avocat Charles Alley (1817-1890) et le propriétaire de chantiers navals Thomas Conrad Lee. La figure poussant Légaré dans le précipice pourrait être l'un d'eux.

## Jacques-Philippe Rhéaume

- 16 Dans la *Ménagerie annexionniste*, un deuxième groupe de figures situé à droite se compose d'un personnage aux cheveux hérissés, tenant sa tête dans ses mains, et d'un chien couché à ses pieds avec une bouteille et un verre près de lui ainsi qu'une bourse d'argent sous la patte. Le personnage déclare : « O rage ! Ils m'ont trompé ! Ils m'ont fait croire qu'il n'accepterait pas. Mais je suis sauvé je vais avertir mon père, mon beau-père et mon beau-frère et je suis sauvé. » Le chien lui répond : « Arrête prends [*sic*] du gin, ça te donnera du courage ! Moi je n'en use pas. Je serai ton second et je t'en tirerai avec honneur. »
- 17 Cette image prendrait sa source dans un événement survenu au début du mois d'août 1848 et opposant Joseph-Édouard Cauchon et Jacques-Philippe Rhéaume (1818-1891), ancien étudiant du Séminaire de Québec, admis au Barreau du Bas-Canada en 1840, cofondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec en 1842 et échevin du quartier Saint-Roch au Conseil municipal de Québec depuis 1847. Cauchon lui vouait une haine féroce depuis que Rhéaume avait organisé, le 1<sup>er</sup> août 1848, une assemblée

contradictoire à Château-Richer, localité que le député considérait comme son fief personnel. Durant cette assemblée, plusieurs résolutions furent adoptées, dont l'une affirmant que Cauchon avait perdu la confiance de ses électeurs en s'opposant à la demande de représentation proportionnelle<sup>32</sup>. Cauchon se présenta à l'assemblée de Château-Richer avec de nombreux partisans<sup>33</sup>. La réunion tourna à l'émeute ; le député fut sévèrement battu et obligé de se réfugier dans une ferme voisine, où il fut encerclé par ses opposants. Une caricature anonyme, produite vers 1850 et intitulée *Le Carillon n° 3 : Grande Chasse du Saut-à-la-Puce (tableau allégorique)* (fig. 2), et une pièce de théâtre publiée en feuilleton dans le journal *Le Fantasque* d'août à octobre 1848 ridiculisèrent le député Cauchon et son implication dans cette affaire<sup>34</sup>. Vers 1851, Joseph Légaré peignit un tableau intitulé *Scène d'élection à Château-Richer*<sup>35</sup>, dont certaines figures rappellent étrangement cette affaire.

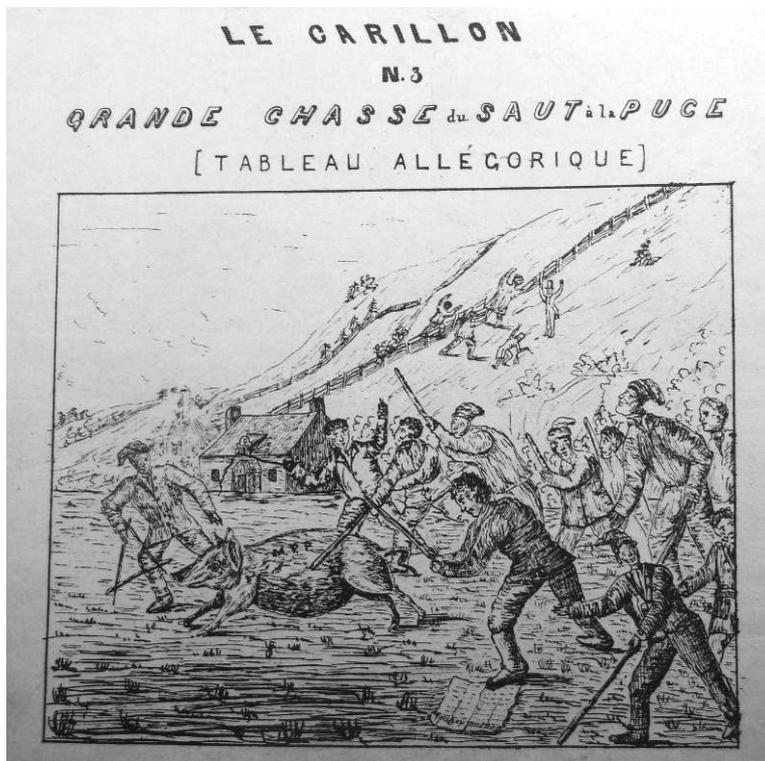


Fig. 2 : *Le Carillon n° 3 : Grande Chasse du Saut-à-la-Puce (tableau allégorique)*, vers 1850, gravure entoilée, 17 × 21 cm sur feuille de 27 × 31 cm, Montréal, archives de la Ville de Montréal, inv. CAM001 BM007-2-DO4-P006.

© Archives de la Ville de Montréal.

- 18 Pour discréditer Rhéaume dans l'esprit de ses concitoyens, Cauchon publia dans son journal, en novembre 1849, un récit intitulé « Ma confession ou Mon voyage à Montréal en 1836... », prétendument écrit par Rhéaume lui-même, désireux de se faire pardonner ses nombreux défauts, dont la lâcheté, la trahison et l'ivrognerie. Au même moment, Cauchon avoua dans une lettre personnelle à Louis-Hippolyte LaFontaine<sup>37</sup> (1807-1864), le chef du parti réformiste, qu'il avait également publié un article exprimant son dégoût profond envers la pratique du duel. C'était un piège pour Rhéaume. Persuadé que le député répondrait par la négative à l'offre, il provoqua Cauchon en duel suite à la publication de l'article infamant. Ce dernier accepta aussitôt, au grand dam de Rhéaume, qui essaya ensuite par tous les moyens de se défilier. Toute cette histoire nous porte à croire que c'est donc Jacques-Philippe Rhéaume qui est caricaturé en figure du

désespoir dans la *Ménagerie annexionniste*, alors qu'il fait intervenir ses relations pour éviter le duel avec Cauchon.

- 19 Le chien personnifie le témoin de Rhéaume dans l'affaire du duel, Marc-Aurèle Plamondon (1823-1900), ancien étudiant du Séminaire de Québec, avocat, journaliste, éditeur et juge. Il fut l'un des fondateurs de l'Institut canadien de Montréal, autour duquel gravitaient les jeunes libéraux rouges. Toujours selon les écrits de Cauchon à LaFontaine, le témoin Plamondon « dressa un procès-verbal où il déclarait que Rhéaume avait forfait à l'honneur et s'était rendu indigne du titre de gentilhomme, ce procès étant signé par les deux témoins. Puis Plamondon sur l'effet de l'enthousiasme [lui] donna au bas du procès-verbal un certificat à [lui] adressé : "M. Cauchon – M. Rhéaume s'est conduit en insigne poltron dans son affaire d'honneur avec vous, et je regrette d'avoir été si longtemps le dupe d'un homme sans cœur<sup>38</sup>." » Dans l'esprit de Cauchon, Rhéaume avait donc dorénavant perdu toute crédibilité dans l'opinion publique.

### Auguste Soulard

- 20 À l'arrière-plan, entre Légaré et Rhéaume, se trouve un autre personnage, barbu et moustachu, avec des oreilles pointues de faune. Assis sur un bouc, il a la main droite posée sur le cœur, une écharpe enserrant son torse et une épée suspendue à sa ceinture. Il déclame :

Messieurs, moi je ne vais pas en carrosse, et je ne suce pas les pauvres ouvriers ; ainsi, croyez-moi, l'élection actuelle est une lutte entre l'esclavage et la liberté sur les bords fleuris qu'arrosent les eaux bleuâtres du majestueux St. Laurent, sous un ciel azuré où les ventrus sucent la moelle du pauvre peuple qui est perdu s'il ne choisit pour le représenter l'homme ÉCLAIRÉ et CLAIR-VOYANT que vous voyez, cet homme vraiment digne d'entrer dans la noble société des ODD-FELLOWS qui [la suite du message est illisible].

- 21 Il s'agirait d'Auguste Soulard (1819-1852), ancien étudiant du collège Sainte-Anne de la Pocatière, poète, avocat et organisateur à la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Il est reconnaissable au fait que l'on se moque beaucoup de Soulard dans le *Journal de Québec* en l'accusant de toujours se réclamer du peuple alors que son habillement le rangeait plutôt du côté du dandy : « Et pendant qu'il s'identifiait ainsi avec le peuple, il déployait amoureusement une cravate, tombant coquettement sur une chemise étincelante de blancheur ; de magnifiques gants et une badine de lion<sup>39</sup>... » On le parodie aussi en poète, déclamant la main sur le cœur. Son langage est aussi critiqué : « Puis vint M. Soulard, qui comme toujours employa un langage calembouriqué<sup>40</sup> » ; « M. Auguste Soulard dont les phrases quarrés-longues et plates comme des boîtes à "cigarre"[sic], produisirent une hilarité incompréhensible<sup>41</sup>. » Enfin, on le traite de « Juif errant » ou de « bouc d'Israël » : « Dans le cortège de M. Légaré, on a remarqué un individu à longue barbe qui rappelait à tout le monde les traits sous lesquels on représente le "Juif Errant"<sup>42</sup>. »

### Charles Alleyne

- 22 Dans le coin inférieur gauche de l'image se trouve un homme habillé en milicien, qui personnifie les Torys ultraloyalistes. Un sabre brisé en trois morceaux est dessiné devant son pied gauche au-dessus des mots « *Oath of allegiance* ». Le milicien renégat

proclame au sujet de Légaré : « 1837: *Hang the damned old rebel—hurrah for the Queen's volunteers, 1850: He was a martyr to his political opinion—a victim of a tyrannical government! Hurrah for Legare.* » [« 1837 : Que ce satané rebelle soit pendu – vive les partisans de la reine, 1850 : Il fut un martyr en raison de ses opinions politiques – une victime d'un gouvernement tyrannique ! Vive Légaré. »] Il semble que ce personnage soit Charles Alleyn, accusé d'avoir fait partie du corps des volontaires. Dans le *Journal de Québec*, on peut lire à son sujet :

Il n'y avait pour l'attiser qu'une question à faire à ce braillard ambitieux et incapable : « Pendant que M. Légaré était en prison, où étiez-vous vous qui vous faites aujourd'hui son glorificateur ? » Il ne pouvait que répondre piteusement : « J'étais lieutenant dans le corps des volontaires, et j'aurais vu avec joie mon candidat d'aujourd'hui monter sur l'échafaud<sup>43</sup>. »

- 23 Véridique ou non, pour les réformistes, cette déclaration vise surtout à mettre en lumière la confusion qui règne chez les annexionnistes, regroupant à la fois Torys, marchands anglais et jeunes libéraux rouges.

### Télesphore Fournier

- 24 La dernière scène de la *Ménagerie annexionniste*, dans la partie gauche de l'image, comprend trois personnages. C'est une parodie de vente à la criée, qui se passe probablement avant la campagne électorale. L'auteur veut démontrer que les motifs des partisans de l'annexion n'étaient pas aussi nobles que leur discours pouvait le laisser supposer et qu'ils n'auraient pas dédaigné une place dans la fonction publique. Dans un article du *Journal de Québec*, on peut lire : « Ce sont ces hommes qui ont le gousset aussi vide que la tête et qu'on achèterait pour quelques louis s'ils valaient la peine d'être achetés, qui traitent de ventrus ceux qui sont ni vendus ni à vendre<sup>44</sup>. » Un personnage se tient debout devant l'hôpital de la Marine, la main gauche sur le cœur. Il s'écrit : « Je l'ai bien mérité ! Pourquoi aussi ai-je demandé (perdu) CETTE MAUDITE PLACE ; mais donne toujours tu vois bien que je ne suis pas ventru. » On pourrait identifier là Télesphore Fournier (1823-1896), comme semble l'accréditer une lettre d'un correspondant anonyme, parue dans le *Journal de Québec* en 1850 :

M. Télesphore Fournier, avocat, que nous avons entendu crier contre les vendus et ceux qu'il dit être à vendre, a fait application pour la place de secrétaire-trésorier de l'Hôpital de la Marine, et appuyait sa demande d'un certificat écrit et signé par M. Chabot. M. Fournier n'a pas été heureux dans ses démarches, et aujourd'hui, j'ai lieu de croire que sa rage d'annexion disparaîtrait devant une situation quelconque. Je pourrais peut-être ajouter qu'il veut venger sa déconvenue<sup>45</sup>.

- 25 Dans la caricature, Fournier s'adresse à un personnage installé à la fenêtre d'un édifice, sur le mur duquel est inscrit « Hôpital de la Marine ». Cette figure tient une bourse d'argent et déclare : « Votre individu est trop MINCE il n'est pas vendable. » Il s'adresse au troisième personnage, debout derrière une table à laquelle est accrochée une pancarte indiquant « P. Gingras, store ». Ce troisième homme est donc Pierre Gingras (1813-1850), encanteur de marchandises sèches et partisan de l'annexion, qui, levant de sa main droite un marteau, s'écrie : « Combien pour ? Vous l'aurez à bon marché, et c'est ce que nous avons de mieux. »

## Une iconographie entre beaux-arts et culture populaire

- 26 L'auteur de cette gravure utilise à des fins caricaturales certains codes iconographiques du répertoire des beaux-arts ayant migré dans la culture populaire : l'aveugle, le précipice, le peintre, le poète. Il reprend deux codes de l'autoportrait de peintre, la blouse et les pinceaux, pour permettre d'identifier Légaré. Pour démontrer l'aveuglement de celui-ci, ses yeux sont représentés vides. D'autres éléments sont directement hérités du répertoire des beaux-arts : le marteau d'encanteur de Gingras, les poses de déclamation et de désespoir théâtralisées. La trahison est symbolisée par le sabre jeté à terre et brisé. Quelques bourses d'argent dénoncent la corruption et une bouteille rappelle l'ivrognerie.
- 27 Les différentes scènes constituant la gravure présentent aussi tout un éventail de créatures hybrides, entre l'homme et l'animal. Plamondon est ainsi entièrement transformé en chien, conservant pour seul caractère humain la parole, qui permet de l'identifier. Les deux autres chiens sont des hybrides à tête d'homme sur corps d'animal. Les oreilles pointues et la barbe de Soulard l'assimilent au bouc sur lequel il est assis. Légaré, lui, ne porte qu'un bonnet d'âne. Cette utilisation du zoomorphisme à différents degrés teinte l'œuvre d'une forte dimension carnavalesque.

## Diffusion de la *Ménagerie annexioniste*

- 28 Outre l'analyse de son iconographie, la question du mode de diffusion de la gravure est aussi intéressante pour le chercheur. Jusqu'à présent, aucune allusion à son sujet dans un article ou une publicité du *Journal de Québec* n'a été retrouvée. L'image aurait pu être imprimée à part et insérée à l'intérieur du périodique<sup>46</sup>. C'est l'idée soutenue par Robert Stacey dans *The Canadian Poster Book*<sup>47</sup>. L'auteur parle de *broadside*, terme utilisé depuis 1575 et désignant une grande feuille de papier imprimée d'un seul côté, dont le style et le contenu fourniraient des informations sur le climat politique, social, économique et artistique de différentes époques. En France, dès le XVII<sup>e</sup> siècle, ce genre d'œuvres imprimées présentant des caricatures politiques et de mœurs ainsi que des actualités était publié sous le nom de « planche libre » et diffusé par les libraires ou les colporteurs, ouvertement ou sous le manteau<sup>48</sup>. Au Bas-Canada, les imprimeries des journaux étaient souvent associées à des librairies. Ainsi, *Le Canadien* et le *Journal de Québec* avaient chacun une librairie attenante où étaient vendus les livres annoncés dans leurs pages<sup>49</sup>. Il est possible que la *Ménagerie annexioniste*, imprimée sur les presses du *Journal de Québec*, ait été vendue discrètement dans sa librairie. Comme mentionné plus haut, la société canadienne de l'époque appréciait l'éloquence et ne dédaignait pas le mot d'esprit, l'ironie et la satire. Le journal *Le Fantasque*, fondé par Napoléon Aubin, proche de Légaré, et publié à partir d'août 1837, misait lui aussi sur le rire et le carnavalesque pour rendre compte des événements traversant la société bas-canadienne de l'époque<sup>50</sup>. Notons que si Légaré est ridiculisé dans la *Ménagerie annexioniste*, cela faisait longtemps que lui-même pratiquait l'ironie quant à la situation politique et sociale de son époque en produisant des œuvres énigmatiques et ambiguës grâce à une méthode de composition combinant de multiples sources. Nous nous appuyerons maintenant sur trois de ses tableaux des années 1840 pour démontrer cette idée<sup>51</sup>.

## Joseph Légaré, un ironiste militant

- 29 *Paysage au monument à Wolfe*<sup>52</sup>, peint par Joseph Légaré vers 1845, représente une allégorie satirique de la situation du Bas-Canada après les Rébellions de 1837-1838. Légaré, qui avait pris une part active dans ce mouvement, avait été emprisonné quelques jours en novembre 1837. Libéré sous caution puis gracié, il ne dut pas apprécier la suite des événements et l'Union envisagée du Bas et du Haut-Canada, préjudiciable à la cause des Bas-Canadiens. Le peintre s'est inspiré de trois gravures de sa collection personnelle pour la composition de son allégorie. Le paysage est une copie presque intégrale d'une estampe<sup>53</sup> d'Émile Carlier d'après un tableau de Salvator Rosa, *Mercur endormant Argus*. Pour la statue du général James Wolfe (1727-1759), il a utilisé une gravure<sup>54</sup> de Richard Houston. Enfin, pour la position de l'« Indien<sup>55</sup> », il s'est servi d'une autre de ses possessions, une gravure<sup>56</sup> de Jacques Danzel d'après le *Vulcain présentant à Vénus des armes pour Énée* du peintre François Boucher. Cette méthode de composition multiplie les sens de *Paysage au monument à Wolfe*, si l'on tient compte des mythes représentés dans deux des trois emprunts.
- 30 En examinant chacune des figures principales du tableau, leur ambiguïté saute aux yeux. Légaré a choisi, pour son monument du général, la même gravure qui a servi de modèle pour une petite statue de bois polychrome représentant Wolfe<sup>57</sup>, qui ornait une maison de la ville de Québec. Cette statue était plutôt méprisée par les Bas-Canadiens et par les Anglais qui, eux non plus, ne la jugeaient pas digne de leur grand héros<sup>58</sup>. D'ailleurs, Légaré aurait pu choisir deux autres monuments érigés pour le général Wolfe à Québec : une colonne sur le lieu de sa mort et un obélisque dans le jardin de la maison du gouverneur. Les deux célébraient, de manière solennelle, la mémoire du général, vainqueur de la bataille des Plaines d'Abraham, et l'obélisque témoignait en outre de la magnificence de l'Empire britannique, tandis que la petite statue de bois avait été maintes fois malmenée, jetée au bas de son socle et même emportée par des marins ivres<sup>59</sup>. Que Légaré ait jeté son dévolu sur cet exemple en dit long sur ses sentiments envers le général, représentant dans le tableau du pouvoir colonial britannique.
- 31 La figure de l'« Indien » est tout aussi ambivalente. Feignant de se soumettre à la statue de Wolfe, il semble avoir caché un canot pouvant lui permettre de s'échapper. Les historiens qui ont analysé le tableau expliquent que Légaré s'est servi de cette figure pour représenter ses compatriotes bas-canadiens de langue française<sup>60</sup>. Durant cette période, ces derniers s'identifiaient aux « Indiens » car ils les considéraient en voie d'extinction, tout comme eux-mêmes face au risque d'assimilation aux Canadiens de langue anglaise après la promulgation de l'Acte d'Union<sup>61</sup>. Les Bas-Canadiens projetaient leur propre peur de disparaître sur l'« Indien », s'identifiant à cet Autre et s'en distanciant tout à la fois. Ils différenciaient entre « bons » et « mauvais Indiens » ou « Sauvages »<sup>62</sup>. Le sens de *Paysage au Monument à Wolfe* se complexifie ainsi de façon exponentielle lorsque l'on explore les significations des deux figures principales sous le prisme des sources mythologiques qui informent la composition<sup>63</sup>.
- 32 Le temps et l'espace du tableau sont indéterminés : sommes-nous dans un passé récent ou immémorial, dans le présent ou dans l'avenir, alors que la nature aura repris ses droits ? Il ne resterait plus rien de la ville de Québec que cette statue de bois un peu ridicule. Le fait que Légaré ait copié presque intégralement un paysage de Salvator Rosa dont il possédait une copie gravée ajoute à l'indétermination de l'œuvre, en la situant

dans un paysage non canadien. Les emprunts multiplient les sens et creusent l'ambiguïté de la peinture, qui s'enrichit de tous les sous-textes impliqués. Mentionnons ici le rappel fait par Mark Hallett du sens latin original de la satire, la *satura*, assemblage composite de différents matériaux résultant en une forme mordante et critique<sup>64</sup>. La satire est proche de l'ironie, figure rhétorique comprenant un signifiant et deux signifiés, l'un explicite et l'autre implicite. C'est le mécanisme qui paraît être ici à l'œuvre : le *Paysage au monument à Wolfe* nous présente une figure « indienne » qui semble tendre ses armes à une statue de Wolfe en signe de soumission. Mais la signification ultime de l'œuvre nous échappe à la faveur de la complexité et de l'hétérogénéité qui caractérisent sa conception, le signifiant renvoyant à autant de signifiés qu'il y a de spectateurs. Cette œuvre de Légaré semble rejoindre ce que plusieurs auteurs ont convenu d'appeler la polyphonie ironique<sup>65</sup>.

- 33 Tout aussi ambivalent est *Le Manoir Caldwell et les moulins de l'Etchemin*<sup>66</sup>, a priori un magnifique paysage de la rive sud du fleuve Saint-Laurent, devant Québec. Pourtant, si l'on se penche sur l'histoire des Caldwell, on découvre vite un scandale financier qui retint l'attention de la presse bas-canadienne durant près de vingt ans. Les Caldwell, père et fils, avaient occupé successivement la fonction de receveur général du Bas-Canada et avaient pioché dans la caisse de la colonie pour alimenter leurs propres affaires : compagnie de navigation, industrie du bois de sciage et achats de terres. Incapables de remettre les sommes dues au trésor de la colonie, ils furent poursuivis en justice. Le fait que Légaré, qui fut toute sa vie un ardent patriote, peigne la demeure des Caldwell devrait donc mettre la puce à l'oreille. Il s'agirait plutôt de voir dans ce tableau une mise en abîme ironique du pouvoir colonial, représenté à la fois par les possessions matérielles et par l'autorité militaire devant deux humbles habitants du pays, un « Indien » et un cultivateur canadien échangeant au premier plan du poisson contre des pommes.
- 34 Enfin, *Scène d'élection à Château-Richer* fait sans doute allusion à la rencontre politique d'août 1848 évoquée plus haut. Au premier plan droit du tableau, on distingue un cochon suivi ou poursuivi par des garnements armés de bâtons. On peut d'abord penser que ces derniers veulent battre l'animal qu'ils pourchassent. Ou alors, l'entraînent-ils avec eux pour faire un mauvais parti au berger, qui garde ses moutons de l'autre côté d'un petit chemin, dans la partie inférieure gauche du tableau ? Ce chemin mène au village, où une bagarre se déroule devant l'hôtel de la place, ajoutant au caractère burlesque de la scène, qui se moque du système électoral et des mœurs politiques<sup>67</sup>.
- 35 Nous ne venons de traiter ici que quelques exemples de la production de Légaré, qui a peint plusieurs événements marquants de la vie de ses concitoyens. Ces œuvres nous laissent penser qu'en examinant d'autres de ses tableaux et en les comparant aux articles de journaux publiés au même moment, nous pourrions mettre au jour encore d'autres traces d'ironie de la part de Légaré. Le peintre participe à la construction du comportement satirique de sa collectivité. Il ironise sur la politique, les classes sociales et le système électoral. Dans la *Ménagerie annexioniste*, c'est à son tour d'être moqué et ridiculisé à l'heure des conflits électoraux qui opposent les réformistes aux annexionnistes, c'est-à-dire deux visions fondamentalement imperméables l'une à l'autre ; soit celle d'une collectivité d'expression française qui s'intégrerait au projet colonial du Canada, soit celle qui ferait fondre cette collectivité dans le projet états-unien. Nous verrons maintenant que le Parti réformiste fut lui aussi l'objet de caricatures le ridiculisant.

## Une autre ménagerie

- 36 Dans le cadre de cette recherche, une deuxième gravure ayant pour thème une ménagerie fut retrouvée au service des archives de la Ville de Montréal, où est entreposée la collection de Philéas Gagnon (1854-1915)<sup>68</sup>. Ce dernier publia en 1895 un premier *Essai de bibliographie canadienne*, où l'on peut lire, sous la notice 4502, correspondant à la *Ménagerie annexionniste* : « tel est le titre d'une caricature grossière fabriquée à Québec, dit-on, par un nommé Leggo, elle est l'œuvre du parti de ceux qui s'opposaient à l'annexion du Canada aux États-Unis<sup>69</sup>... » Dans une édition revue et augmentée publiée en 1913, la notice 4502 indique cependant :

[...] je possède deux caricatures du même genre, qui font la contrepartie où on ridiculise les partisans du Statu Quo qui s'opposaient au mouvement annexionniste. Les deux pièces sont intitulées comme suit : *Le Carillon n° 1* et *Le Carillon n° 6* avec sous-titre « Ménagerie ». C'est de la gravure primitive sur bois probablement faite par Aubin<sup>70</sup>.

- 37 Une visite au service des archives de la Ville de Montréal pour accéder à la collection Gagnon a permis d'identifier, outre un exemplaire de la gravure *Ménagerie annexionniste*, trois autres caricatures : *Le Carillon n° 3 : Grande Chasse du Saut-à-la-Puce* (tableau allégorique), *Le Carillon n° 1 : La Fête des Ventrus* (fig. 3) et *Le Carillon n° 6 : Ménagerie* (fig. 4).

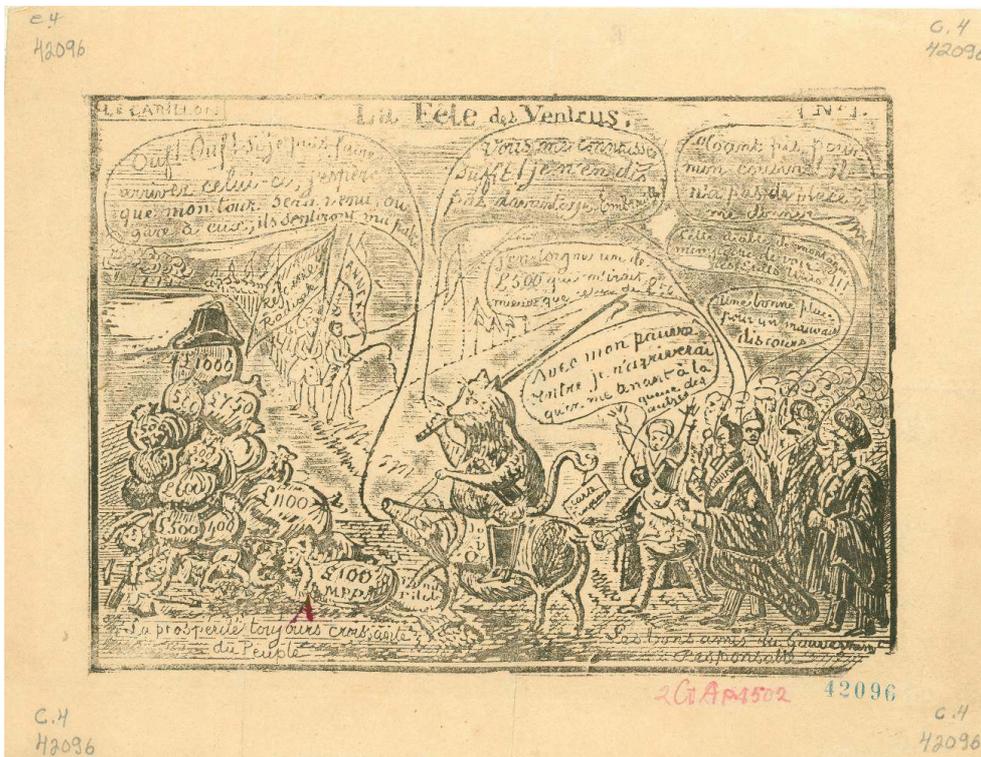


Fig. 3 : *Le Carillon n° 1 : La Fête des Ventrus*, vers 1850, gravure entoillée, 16 × 22 cm sur feuille de 21 × 27 cm, Montréal, archives de la Ville de Montréal, inv. BM007-2-DO4-P005.

© Archives de la Ville de Montréal.

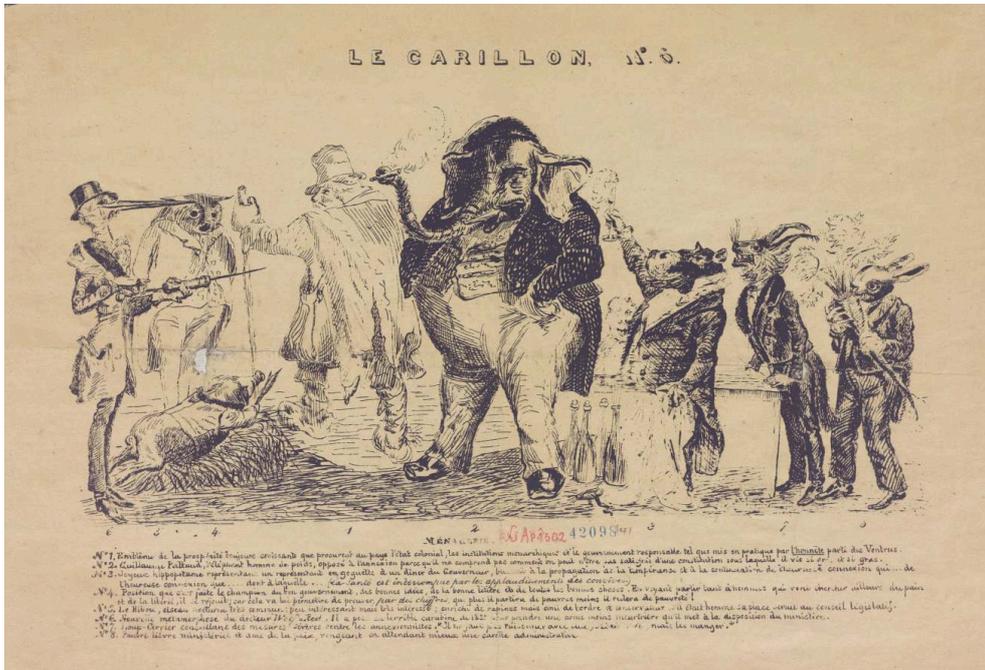


Fig. 4 : *Le Carillon n° 6 : Ménagerie*, vers 1850, gravure entoilée, 17 × 35 cm sur feuille de 31 × 47 cm, Montréal, archives de la Ville de Montréal, inv. CAM001BM007-2-DO4-P007.

© Archives de la Ville de Montréal.

- 38 Cette dernière présente une frise composée de huit figures hybrides à têtes d'animal sur des corps humains vêtus ; elles sont numérotées. Dans la légende sous l'image, chacun des animaux est décrit par une formule lapidaire qui l'associe au parti au pouvoir et paraît donc n'avoir aucun intérêt à amender un système dont il profite si largement. Ainsi, la légende pour la cigogne armée d'un clystère indique : « Nouvelle métamorphose du docteur Wolfred. Il a posé sa terrible carabine de 1837 pour prendre une arme moins meurtrière qu'il met à la disposition du ministère. » Wolfred Nelson (1791-1863) était un ancien rebelle patriote, vainqueur de la bataille de Saint-Denis, obligé de s'enfuir ultérieurement aux États-Unis et devenu, à son retour d'exil, député sous la bannière réformiste à l'Assemblée du Canada-Uni. La cigogne/Nelson serait-elle en train de menacer la figure de l'errant qui s'éloigne en lui tournant le dos sous les yeux approbateurs du cochon/Cauchon ? À la fin mai 1848, le docteur Nelson avait accusé Papineau d'avoir fui la bataille de Saint-Denis. Cette accusation fut le début d'une attaque en règle contre Papineau qui, ne parvenant à obtenir la représentation proportionnelle en prélude au rappel de l'Union qu'il réclamait, finit par se retirer de la politique<sup>71</sup>.
- 39 Le reste de la légende est à l'avenant : les réformistes sont soumis au ridicule à l'aide de formules telles que « opposé à l'annexion », « représentant en goguette à un dîner du gouverneur », « l'heureuse connexion » ou « ami de l'ordre et conservateur, s'il était homme sa place serait au conseil législatif ». Il existe donc deux ménageries, l'une s'opposant aux annexionnistes et l'autre pourfendant les réformistes. Ces deux œuvres témoignent du fait que les adversaires s'emparent des mêmes méthodes pour discréditer leur opposant et faire rire à ses dépens. Elles présentent des thématiques identiques : le pouvoir corrupteur de l'argent et l'ivrognerie, vus sous le prisme du carnavalesque et du grotesque par la métamorphose d'êtres humains en animaux. Ce dédoublement de la structure risque cependant d'instaurer une redondance qui peut

saper auprès du lecteur l'efficacité de chacune des images tout en inscrivant celles-ci dans le régime d'une troublante ambiguïté, celui de la guerre des images contre elles-mêmes.

- 40 Cette porosité entre des images étroitement liées doit aussi se comprendre dans le champ plus large des emprunts constants qui nourrissent la culture visuelle des artisans de l'image satirique. Ainsi, les figures animales hybrides composant la gravure *Le Carillon n° 6 : Ménagerie* ont pu évoquer l'œuvre du caricaturiste, dessinateur et lithographe français Jean-Jacques Grandville (1803-1847)<sup>72</sup>, notamment ses *Scènes de la vie privée et publique des animaux* (1840-1842). Ces recueils illustrés par Grandville répertorient de courts récits signés par quelques-uns des plus célèbres écrivains de l'époque<sup>73</sup>. Grandville s'était fait une spécialité d'illustrer les travers de la grande bourgeoisie de la monarchie de Juillet en utilisant des figures animales pour marquer des archétypes humains<sup>74</sup>. La reprise de son iconographie à Québec n'est qu'un des nombreux indices de l'importance de la littérature française pour la société bas-canadienne. À partir des années 1840, le commerce du livre est en expansion au Bas-Canada. Le nombre de librairies augmente de façon significative dans les villes de Montréal et de Québec. Plusieurs facteurs expliquent cette situation : l'augmentation du nombre de lecteurs francophones<sup>75</sup>, l'amélioration des techniques de navigation et enfin l'abolition progressive des Actes de navigation à partir de 1848, permettant l'arrivée de marchandises du Havre via New York. Les citoyens du Bas-Canada commencent à se rendre plus régulièrement en Europe et les libraires eux-mêmes font le voyage en France afin d'y commander ce dont ils ont besoin pour répondre aux demandes des clients. Des milliers de volumes français sont ainsi importés au Bas-Canada et deviennent accessibles non seulement en librairie, mais aussi grâce aux bibliothèques et salles de lecture des différentes associations culturelles ou religieuses<sup>76</sup>.
- 41 Il ne faut donc pas s'étonner de ce réemploi de gravures, qui est une pratique déjà répandue en Europe<sup>77</sup>. C'est exactement ce qu'a fait l'auteur du *Carillon n° 6* : il s'est servi des gravures des *Scènes de la vie privée et publique des animaux* pour ses propres fins<sup>78</sup>. Cette gravure démontre que les Canadiens ne faisaient que poursuivre une tradition répandue de copie et de réemploi d'images dans un monde où la culture visuelle de masse s'imposait, entre autres, en ce qu'elle favorisait de plus en plus ces usages imprévus, ces adaptations personnelles qui deviennent alors le médium d'une resémantisation de l'image.

## Conclusion

- 42 Les quelques exemples étudiés ici, témoins d'une activité qui reste encore largement à explorer, permettent de reconstituer le recours à la satire au Canada à l'heure du régime colonial britannique. Elle est une stratégie de choix pour la défense de positions et d'opinions, notamment dans les journaux. Si *Le Fantasque* se consacrait entièrement au genre, il n'était pas le seul : *Le Canadien*, *Le Courrier de Québec*, *La Gazette de Québec* et, comme nous venons de le voir, le *Journal de Québec* ne dédaignaient pas s'y consacrer, surtout lorsqu'il s'agissait de ridiculiser les adversaires, voire de les disqualifier et, par là, de les isoler en les privant de parole, d'après la définition qu'en fait Marc Angenot : « Le genre satirique développe une rhétorique du mépris. [...] Le satirique a "des gens derrière lui", le rire a un effet de regroupement, tandis que l'adversaire est tenu à

distance. [...] si le satirique fait rire, il prouve que l'adversaire s'est coupé de l'humain<sup>79</sup>. »

- 43 L'époque était extrêmement troublée, donc propice à la satire, comme le souligne Ruben Quintero<sup>80</sup> :

*We might suspect satire to be, at bottom, a product of our biological grammar. Robert C. Elliott, perceiving a deeply rooted impulse within the art of satire, declares that magical satire, a ritual form present in the earliest of cultures sprang "from one primordial demand—a demand that out of the fears and confusions engendered by a hostile world man shall be able to impose some kind of order" (Elliott 1960:58). Satirists were our first utopians<sup>81</sup>.*

- 44 Pleinement engagé dans la sphère publique, le satiriste utilise tous les outils à sa portée : littérature, beaux-arts, religion ou politique. Tout lui est bon pour acculer l'adversaire et prouver la supériorité de sa propre position. La satire se retrouve partout, elle subvertit tout. Elle permet d'ouvrir l'espace du discours et de l'image à de multiples fictions qui, s'additionnant les unes aux autres, ajoutent de la polysémie et du dialogisme à toute narration. Les frontières sont poreuses entre les différents domaines de l'activité humaine ; au Canada français sous le régime colonial britannique, on constate que journalistes, graveurs et peintres sont ensemble responsables de la construction des discours satiriques, étayant une pensée, un jugement et un appel au rire par les structures textuelles et visuelles de la culture contemporaine.

## NOTES

1. \* L'auteure respectera l'orthographe originale dans le titre de la gravure, dans les phylactères et dans les articles de journaux de l'époque.

De 1963 à 2002, ce musée se nommait musée du Québec.

2. Robert Aird et Mira Falardeau, *Histoire de la caricature au Québec*, Montréal, VLB éditeur, 2009, p. 15 ; Denis Martin, « Aux origines de la gravure québécoise. Deux témoins clefs », *Cap-aux-Diamants*, 4/1, 1988, p. 57-59 ; Philéas Gagnon, *Essai de bibliographie canadienne. Inventaire d'une bibliothèque comprenant imprimés, manuscrits, estampes, etc. relatifs à l'histoire du Canada et des pays adjacents avec des notes bibliographiques*, Québec, A. Côté et C<sup>ie</sup>, 1895, p. 670 ; Robert Stacey, *The Canadian Poster Book. 100 Years of Posters in Canada*, Toronto/New York/Londres/Sydney, Methuen, 1979.

3. Le Canada-Est est le nom donné au Bas-Canada à partir de l'entrée en vigueur de l'Acte d'Union, qui réunit le Bas et le Haut-Canada pour former le Canada-Uni le 10 février 1841. Consulter Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec, 1760-1896*, Saint-Laurent, Fides, 2000, p. 283-287.

4. Pour une biographie exhaustive de Joseph Légaré, consulter John R. Porter, « Légaré, Joseph » (1985), dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 8, Université Laval/University of Toronto, 2003-, [en ligne] URL : [www.biographi.ca/fr/bio/legare\\_joseph\\_8F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/legare_joseph_8F.html) ; John R. Porter, « Un peintre et collectionneur québécois engagé dans son milieu : Joseph Légaré (1795-1855) », thèse de doctorat, Université de Montréal, 1981.

5. Les annexionnistes furent aussi soutenus précédemment par *Le Canadien indépendant*, qui cessa de paraître le 31 octobre 1849 ; voir Lamonde 2000, cité n. 3, p. 311.

6. Mario Béland (dir.) *La Peinture au Québec, 1820-1850. Nouveaux regards, nouvelles perspectives*, cat. exp. (Québec, musée du Québec, 16 octobre 1991 – 5 janvier 1992), Québec, Publication du Québec, 1991, p. 4 et 348.
7. Il s'agit d'un lot de 180 tableaux, presque exclusivement de thèmes religieux, envoyés de France au Bas-Canada entre 1817 et 1820 par l'abbé Philippe Desjardins à son frère l'abbé Louis-Joseph Desjardins pour combler les besoins des églises du Bas-Canada. Ils furent dispersés à travers les paroisses bas-canadiennes, où ils connurent des fortunes diverses. Ces envois furent une formidable école pour les peintres du Canada. Voir Laurier Lacroix, « Le fonds de tableaux Desjardins. Nature et influence », thèse de doctorat, Université Laval, 1998 ; Guillaume Kazerouni et Daniel Drouin (dir.), *Le Fabuleux Destin des tableaux des abbés Desjardins*, cat. exp. (Québec, musée national des Beaux-Arts du Québec, 15 juin – 4 septembre 2007 ; Rennes, musée des Beaux-Arts, 14 octobre 2017 – 28 janvier 2018), Gand, Snoeck, 2017.
8. Il est fait mention d'un prêt par son père pour l'achat de ses premiers tableaux en 1819, alors qu'il est âgé de 24 ans. Concernant la collection de Légaré, voir Louise Prieur, « La collection Légaré et la création de la pinacothèque de l'Université Laval », mémoire, Université du Québec à Montréal, 2005.
9. Pour une étude exhaustive de l'œuvre de Joseph Légaré en lien avec la satire, consulter Suzanne Simoneau, « Joseph Légaré, un ironiste militant. Contexte et portée satirique de *Paysage au monument à Wolfe* », mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2015, [en ligne] URL : [www.archipel.uqam.ca/id/eprint/7174](http://www.archipel.uqam.ca/id/eprint/7174). Concernant la méthode de composition, voir Sandrine Garon, « Échos d'une tradition mythologique américaine. Joseph Légaré et le tableau d'histoire (1825-1855) », mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 2010, [en ligne] URL : [papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/4454](http://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/4454) ; Didier Prioul, « Joseph Légaré, paysagiste », thèse de doctorat, Université Laval, 1993.
10. Pour une étude approfondie de la période, on peut consulter Lamonde 2000, cité n. 3 ; Jacques Monet, *La Première Révolution tranquille. Le nationalisme canadien-français (1837-1850)*, Montréal, Fides, 1981 ; John R. Saul, *Louis-Hippolyte LaFontaine et Robert Baldwin*, Montréal, Boréal, 2011 ; Éric Bédard, *Les Réformistes. Une génération canadienne-française au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Boréal, 2012 ; Martin Lavallée, « Faire échec à l'Union. Denis-Benjamin Viger, un patriote face au Canada-Uni », mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, 2013.
11. Voir le « Rapport de Lord Durham, haut-commissaire de Sa Majesté, etc., etc., sur les affaires de L'Amérique septentrionale britannique », publié en 1839 dans le journal *L'Ami du peuple*, p. 178, [en ligne via Canadiana] URL : [eco.canadiana.ca/view/oocihm.32373/2?r=0&s=1](http://eco.canadiana.ca/view/oocihm.32373/2?r=0&s=1).
12. Ces effets sont nombreux : conseil législatif nommé à vie par le gouverneur, donc non électif ; droit de réserve sur toute législation pour le gouverneur et ultimement la Reine ; anglais comme langue officielle et unique de l'Assemblée du Canada-Uni ; pas de gouvernement responsable ni de représentation selon la population ; partage inéquitable de la dette de la colonie. Voir Lamonde 2000, cité n. 3, p. 284.
13. Voir entre autres : « Démocratie et socialisme », *L'Ami de la religion et de la Patrie*, 11 avril 1849, p. 2 ; « Le socialisme », *Les Mélanges religieux, politiques, commerciaux et littéraires*, 12/93, 3 août 1849, p. 1 ; « Le communisme », *Les Mélanges religieux*, 12/94, 7 août 1849, p. 1. Voir Lamonde 2000, cité n. 3, p. 310 et 314.
14. Pour une brève étude de ces imprimés en lien avec l'ironie et la satire, consulter Simoneau 2015, cité n. 9, chap. 2 : « La satire, un genre connu au Bas-Canada ».
15. L'un des responsables du *Courrier de Québec*, Pierre-Amable de Bonne (1758-1816), fit d'ailleurs l'objet d'une caricature intitulée « En voilà encore de Bonnes », vers 1810 (attribuée au peintre Louis Dulongpré, dessin à l'encre sépia sur papier vergé, 17 × 13,5 cm, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ), centre d'archives de Montréal, fonds Louis Dulongpré, MSS147). Voir Dominic Hardy, « Les collections d'imprimés et les fonds d'archives de BANQ. Des ressources importantes pour l'histoire de la caricature et de la satire graphique québécoise avant 1960 »,

*Revue de Bibliothèque et Archives nationales du Québec*, 4, 2012, p. 96-109, [en ligne] URL : [www.banq.qc.ca/documents/a\\_propos\\_banq/nos\\_publications/revue\\_banq/revue4\\_banq2012-complet.pdf](http://www.banq.qc.ca/documents/a_propos_banq/nos_publications/revue_banq/revue4_banq2012-complet.pdf).

16. Un dépouillement du *Journal de Québec* (1842-1889) entre novembre 1849 et fin janvier 1850 a permis de retracer l'ensemble des articles ayant trait à cette élection. Ils peuvent tous être retrouvés dans les collections numériques de BANQ, [en ligne] URL : [www.banq.qc.ca](http://www.banq.qc.ca).

17. Pieter Brueghel l'Ancien, *La Parabole de l'aveugle menant des aveugles*, 1568, tempera sur toile, 86 × 154 cm, Naples, Museo Nazionale di Capodimonte, [en ligne], URL : [www.museocapodimonte.beniculturali.it/wp-content/uploads/2017/11/Brueghel\\_La-parabola-dei-ciechi.jpg](http://www.museocapodimonte.beniculturali.it/wp-content/uploads/2017/11/Brueghel_La-parabola-dei-ciechi.jpg).

18. Mt. 15:14.

19. Voir à ce sujet Porter 1981, cité n. 4.

20. *Journal de Québec*, 8/19, 19 janvier 1850, p. 2.

21. Voir à ce sujet Claude Galarneau, *Les Collèges classiques au Canada français (1620 à 1970)*, Montréal, Fides, 1978, p. 175.

22. *Journal de Québec*, 8/17, 15 janvier 1850, p. 2.

23. *Journal de Québec*, 8/18, 17 janvier 1850, p. 2. Il semble que l'animosité entre Cauchon, rédacteur du *Journal de Québec*, et Aubin date de fort longtemps. Selon Jean-Paul Tremblay, biographe de Napoléon Aubin, la polémique aurait débuté en 1842, au moment de la fondation de la Société Saint-Jean Baptiste de Québec. Aubin fut nommé secrétaire de l'association, au grand dam de Cauchon, qui l'accusait de ne pas être canadien, bien qu'il fût naturalisé, mais sujet britannique originaire de Genève. Voir Jean-Paul Tremblay, *À la recherche de Napoléon Aubin*, Québec, Presses de l'Université Laval (« Vie des lettres canadiennes », 7), 1969, p. 111-117.

24. *Journal de Québec*, 8/15, 10 janvier 1850, p. 2 ; *Journal de Québec*, 8/18, 17 janvier 1850, p. 2.

25. *Journal de Québec*, 8/17, 15 janvier 1850, p. 2

26. *Journal de Québec*, 8/18, 17 janvier 1850, p. 2.

27. *Journal de Québec*, 8/14, 8 janvier 1850, p. 2.

28. « Le Socialiste et le rouge », *Journal de Québec*, 8/21, 24 janvier 1850, p. 2. Dans ce contexte postérieur aux révolutions européennes de 1848, les Bas-Canadiens, comme tous les Nord-Américains, suivirent et commentèrent ces événements selon leurs différentes options politiques, créant ainsi une polémique entre les jeunes libéraux de *L'Avenir* et les ultramontains des différents journaux d'obédience religieuse ; voir Lamonde 2000, cité n. 3, p. 299-310.

29. *Journal de Québec*, 8/16, 12 janvier 1850, p. 2.

30. *Journal de Québec*, 8/14, 8 janvier 1850, p. 2. De plus, Fréchette et Aubin s'étaient associés pour publier *Le Canadien indépendant*, un journal encourageant l'annexion aux États-Unis, qui parut du 21 mai au 31 octobre 1849.

31. Lamonde 2000, cité n. 3, p. 242-248 et 311-313. Voir aussi *id.*, « Frankenstein's Tory: Graphic Satire in 1840s Montreal, from *Le Charivari canadien* to *Punch in Canada* », dans Dominic Hardy, Annie Gérin et Lora Senechal Carney (dir.), *Sketches from an Unquiet Country: Canadian Graphic Satire, 1840-1940*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2018, p. 39-74.

32. Pour le compte rendu et le libellé des différentes résolutions, voir *Le Canadien*, 18/37, 2 août 1848, p. 2.

33. On peut lire le compte rendu de cet épisode dans Monet 1981, cité n. 10, p. 360, ainsi que dans la notice du tableau *Scène d'élection à Château-Richer*, dans Béland 1991, cité n. 6, p. 380.

34. La pièce s'intitule *Avant, pendant et après ou les Grands Chefs de la nouvelle tribu sauvage Les amis de la paix*. Elle fut publiée dans les numéros des 12, 19 et 26 août, des 2, 9, 16 et 23 septembre, des 7 et 14 octobre et du 4 novembre 1848.

35. Joseph Légaré, *Scène d'élection à Château-Richer*, vers 1851, huile sur toile, 64,5 × 95,5 cm, Québec, musée de la Civilisation, inv. 1992-79, [en ligne] URL : [mcq-cdn.org/VIGNETTE/PHOTO/2015/2015-10-21/n1991-79\\_img2\\_v.jpg](http://mcq-cdn.org/VIGNETTE/PHOTO/2015/2015-10-21/n1991-79_img2_v.jpg).

36. *Journal de Québec*, 7/143, 8 novembre 1849, p. 2.
37. Voir Monet 1981, cité n. 10, p. 467-468.
38. *Ibid.*, p. 468.
39. *Journal de Québec*, 7/145, 13 novembre 1849, p. 2.
40. *Ibid.*
41. *Journal de Québec*, 7/140, 30 octobre 1849, p. 2.
42. *Journal de Québec*, 8/21, 24 janvier 1850, p. 2.
43. *Journal de Québec*, 8/20, 22 janvier 1850, p. 2.
44. « Le Proud'honisme à Québec », *Journal de Québec*, 8/8, 17 janvier 1850, p. 2.
45. *Journal de Québec*, 8/15, 10 janvier 1850, p. 2.
46. Merci à Josée Desforges, doctorante en histoire de l'art à l'Université du Québec à Montréal, qui nous a suggéré cette piste.
47. Stacey 1979, cité n. 2, p. 1.
48. Ceci nous est rappelé par Jean Watelet, « La presse illustrée », dans Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française*, III : *Le Temps des éditeurs. Du romantisme à la Belle Époque*, Paris, Promodis, 1985, p. 328-341.
49. Ainsi, la Librairie canadienne, située au même endroit que les bureaux du journal *Le Canadien*, au 33, rue de La Montagne, à Québec, annonçait dans les pages du périodique les articles qu'elle proposait et vendait celui-ci en volume relié. Pour un exemple de ces annonces, voir *Le Canadien*, 30 janvier 1850, p. 3. Le *Journal de Québec* possédait lui aussi sa propre librairie ; voir *Journal de Québec*, 7/18, 3 juillet 1849, p. 3.
50. Pour une étude exhaustive de ce journal, consulter Lucie Villeneuve, « Le "journal-fiction" *Le Fantasque* de Napoléon Aubin (1837-1845). Formes théâtrales et romanesques dans le discours journalistique », thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal, 2008, [en ligne] URL : [archipel.uqam.ca/id/eprint/1283](http://archipel.uqam.ca/id/eprint/1283).
51. Pour une étude exhaustive de ces trois tableaux, voir Simoneau 2015, cité n. 9, chap. 3, « Joseph Légaré, ironiste militant », p. 105-131.
52. Joseph Légaré, *Paysage au monument à Wolfe*, vers 1845, huile sur toile, 131,3 × 174,6 cm, Québec, musée national des Beaux-arts du Québec, inv. 1955.109, [en ligne] URL : [www.mnbaq.org/collections/oeuvre/paysage-au-monument-a-wolfe-600002527.pdf](http://www.mnbaq.org/collections/oeuvre/paysage-au-monument-a-wolfe-600002527.pdf).
53. Tel qu'expliqué dans la notice « Paysage au monument à Wolfe, vers 1840 », dans Béland 1991, cité n. 6, p. 363-365. Émile Carlier d'après Salvator Rosa, *Mercure endormant Argus*, 1768, eau-forte, 24,4 × 39,6 cm, musée du Séminaire de Québec, portefeuille 70-G, f° 15.
54. Richard Houston d'après un dessin d'Hervey Smyth, *Général James Wolfe*, v. 1760, gravure à l'eau-forte, 35,4 × 24,9 cm, Québec, musée de la Civilisation, inv. 1993.16448.
55. À l'époque du peintre Légaré, on parle d'« Indiens » ou de « Sauvages » pour désigner les ressortissants des Premières Nations. C'est ainsi qu'ils sont nommés depuis le début de la colonisation à l'époque de la Nouvelle-France. C'est aussi le terme utilisé dans la Proclamation royale de 1763 pour définir les territoires qui leur sont concédés et au moment de la création de la Confédération canadienne, en 1867. En 1966, le gouvernement fédéral crée le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Dans les années 1970, le terme prend une connotation péjorative, mais ce n'est que le 18 mai 2011 que le ministère fédéral change de nom pour devenir le ministère des Affaires autochtones et du Nord canadien. Pour le gouvernement fédéral, le terme autochtone qualifie trois populations, soit les Premières Nations, les Inuits et les Métis.
56. Jacques Danzel d'après François Boucher, *Vulcain présentant à Vénus des armes pour Énée*, s. d., gravure au burin, 49,5 × 63,4 cm (au trait carré), Québec, musée du Séminaire de Québec, inv. P984,569.
57. Yves Chalette et Hyacinthe Chalette, *Statue du général James Wolfe*, vers 1779, bois polychrome, 155,5 × 97 × 31 cm, Québec, Morrin Centre, inv. 2004-656, [en ligne] URL :

[www.quebecurbain.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/2010/08/Morrin-Centre-James-Wolf-statue-01.jpg](http://www.quebecurbain.qc.ca/wordpress/wp-content/uploads/2010/08/Morrin-Centre-James-Wolf-statue-01.jpg).

58. Jean-Marie Lebel, « L'odyssée de la statue du général Wolfe », *Cap-aux-Diamants*, 2/1, 1986, [en ligne via Érudit] URI : [id.erudit.org/iderudit/6492ac](http://id.erudit.org/iderudit/6492ac) ; Jean Trudel, « À propos de la statue de Wolfe », *Vie des arts*, 59, été 1970, p. 34-37, [en ligne via Érudit] URI : [id.erudit.org/iderudit/58069ac](http://id.erudit.org/iderudit/58069ac).

59. Lebel 1986, cité n. 58 ; Trudel 1970, cité n. 58, p. 35.

60. Voir parmi les principales analyses : John R. Porter, Jean Trudel et Nicole Cloutier, *Joseph Légaré, 1795-1855. L'œuvre*, Ottawa, Galerie nationale du Canada/Musées nationaux du Canada, 1978, p. 64-65 ; François-Marc Gagnon, « Joseph Légaré et les Indiens », *Annales d'histoire de l'art canadien*, 5/1, 1980, p. 39-46 ; François-Marc Gagnon et Yves Lacasse, « Antoine Plamondon et *Le Dernier des Hurons* (1838) », *Annales d'histoire de l'art canadien*, 12/1, 1989, p. 68-79 ; Prioul 1993, cité n. 9 ; Garon 2010, cité n. 9, p. 40.

61. Sur la thématique de la disparition, consulter le journal *Le Canadien*, 7/148, 30 avril 1838, p. 3.

62. Concernant la thématique des « bons » et « mauvais Indiens », consulter Garon 2010, cité n. 9, chap. 2, p. 46-79 ; Louise Vigneault, « Résurgence du sujet autochtone dans les arts visuels au Québec. Effet miroir et présence du refoulé », *Tangence*, 85, automne 2007, p. 69-82, [en ligne via Érudit] URI : [id.erudit.org/iderudit/018609ar](http://id.erudit.org/iderudit/018609ar) ; Réal Ouellet, « Le Beau, le Bon et le Mauvais Sauvage », *Québec français*, 123, 2001, p. 67-70, [en ligne via Érudit] URI : [id.erudit.org/iderudit/55904ac](http://id.erudit.org/iderudit/55904ac) ; Denys Delâge, « La peur de “passer pour des Sauvages” », *Les Cahiers des dix*, 65, 2011, p. 1-45, [en ligne via Érudit] URI : [id.erudit.org/iderudit/1007771ar](http://id.erudit.org/iderudit/1007771ar).

63. Pour en savoir plus sur la méthode de composition de l'artiste, consulter Prioul 1993, cité n. 9.

64. Mark Hallett, « Introduction: Two Satires », dans *id.*, *The Spectacle of Difference: Graphic Satire in the Age of Hogarth*, New Haven, Yale University Press, 1999, p. 5. Dans la langue latine, *satura* désigne un plat garni de plusieurs sortes de fruits et légumes, à la façon d'une macédoine, d'un ragoût, d'un pot-pourri ou d'une farce. Voir « *satura* », dans Félix Gaffiot, *Dictionnaire abrégé latin-français*, Paris, Hachette, 1934, p. 1396.

65. Alain Vaillant, *La Civilisation du rire*, Paris, CNRS Éditions, 2016, p. 137-138 ; Philippe Hamon, *L'Ironie littéraire. Essai sur les formes de l'écriture oblique*, Paris, Hachette Supérieur (« Recherches littéraires »), 1996, p. 151-153 ; Pascal Engel, « La pensée de la satire », dans Sophie Duval et Jean-Pierre Saïdah (dir.), *Mauvais genre. La satire littéraire moderne*, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2008, p. 36.

66. Joseph Légaré, *Le Manoir Caldwell et les moulins de l'Etchemin*, vers 1843, huile sur toile, 58,4 × 87,6 cm, Québec, musée national des Beaux-Arts du Québec, inv. 1956.404, [en ligne] URL : [www.mnbaq.org/collections/oeuvre/le-manoir-caldwell-et-les-moulins-de-l-etchemin-600003192.pdf](http://www.mnbaq.org/collections/oeuvre/le-manoir-caldwell-et-les-moulins-de-l-etchemin-600003192.pdf).

67. Durant cette période mouvementée, les campagnes électorales donnaient fréquemment lieu à des bagarres lors des réunions politiques ou au moment du vote. Il y eut même des morts. C'est ce qui ressort des comptes rendus des journaux et c'est ce que veut illustrer *Scènes d'élection à Château-Richer*. Pour la description d'une de ces élections mouvementées, consulter Hardy 2018, cité n. 31.

68. Philéas Gagnon, tailleur de profession, ardent bibliophile et auteur, réussit à se bâtir une immense collection comprenant livres, brochures, journaux, revues, estampes, gravures et portraits des débuts de la colonie jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Voir Daniel Olivier, « Gagnon, Philéas », dans *Dictionnaire biographique du Canada, XIV : 1911-1920*, Université Laval/Université of Toronto, 2003-, [en ligne] URL : [www.biographi.ca/fr/bio/gagnon\\_phileas\\_14F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/gagnon_phileas_14F.html).

69. Gagnon 1895, cité n. 2.

70. Philéas Gagnon, *Essai de bibliographie canadienne. Inventaire d'une bibliothèque comprenant imprimés, manuscrits, estampes, etc. relatifs à l'histoire du Canada et des pays adjacents ajoutés à la*

collection Gagnon, depuis 1895 à 1910 inc., préface par Victor Morin, Montréal, Cité de Montréal, 1913, p. 457.

71. Lamonde 2000, cité n. 3, p. 305-308.

72. Nous tenons à remercier M. Laurent Baridon, professeur d'histoire de l'art contemporain à l'université Lyon 2 et responsable de l'axe Art, images, sociétés du LARHRA, pour cette précision sur l'origine de ces figures.

73. P.-J. Stahl (dir.), *Scènes de la vie privée et publique des animaux. Études de mœurs contemporaines*, 2 vol., illustré par J.-J. Grandville, Paris, J. Hetzel et Paulin, 1842.

74. Keri Berg Yousif, « Taming the Bourgeoisie: Grandville's *Scènes de la vie privée et publique des animaux* », *EnterText*, 7/3, 2005, p. 43-69, [en ligne via Brunel University London] URL : [www.brunel.ac.uk/creative-writing/research/entertext/documents/entertext073/ET73BergED.pdf](http://www.brunel.ac.uk/creative-writing/research/entertext/documents/entertext073/ET73BergED.pdf).

75. Cet accroissement du nombre des lecteurs s'explique par une amélioration du taux d'alphabétisation à partir de 1840 en lien avec les lois promulguées sur l'instruction publique. Voir Lamonde 2000, cité n. 3, p. 401-432.

76. Sur ce sujet, consulter *La Vie littéraire au Québec*, III : Maurice Lemire et Denis Saint-Jacques (dir.), *Un peuple sans histoire ni littérature*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1996, en particulier le chap. 4, « La diffusion de la littérature » ; voir également Lamonde 2000, cité n. 3, p. 136-142.

77. Comme l'explique Jean Watelet à propos du journal *Le Nain couleur de rose* : « Celui-ci inaugure une formule qui sera utilisée pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle : la reprise d'illustration déjà parue d'un autre périodique, en modifiant éventuellement la légende. » Watelet 1985, cité n. 48, p. 329.

78. Cette publication fut très populaire en France dès sa parution en feuilletons de novembre 1840 à novembre 1841 pour le premier tome, et de novembre 1841 à décembre 1842 pour le second. Plus de 14 000 copies furent vendues dès les premiers mois de publication. Il y eut des rééditions en 1844, 1852, 1866, 1867 et 1868. Yousif 2005, cité n. 74.

79. Marc Angenot, *La Parole pamphlétaire*, Paris, Payot, 1982, p. 36.

80. « *Thus satirists write in winters of discontent.* » [« Ainsi, les satiristes écrivent lors des hivers de mécontentement. »] Ruben Quintero, « Introduction: Understanding Satire », dans *id.* (dir.), *A Companion to Satire Ancient and Modern*, Singapour, Wiley-Blackwell, 2011, p. 1.

81. *Ibid.*, p. 3. « On pourrait soupçonner que la satire est, à la base, un produit de notre grammaire biologique. Robert C. Elliott, percevant une impulsion profondément enracinée dans l'art de la satire, déclare que la satire magique, forme rituelle présente dans les premières cultures, est née "d'une exigence primordiale - une exigence qu'au-delà des peurs et des confusions engendrées par un monde hostile, l'homme soit capable d'imposer une sorte de discipline" (Elliott 1960:58). Les satiristes ont été nos premiers utopistes. »

## INDEX

**Index chronologique** : XIX<sup>e</sup> siècle

**Index géographique** : Canada, Québec

**Mots-clés** : caricature, satire, portrait, politique, estampe, gravure

**Thèmes** : caricature, satire, politique, portrait, estampe, gravure

AUTEUR

SUZANNE SIMONEAU

chercheuse indépendante